

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 394

Artikel: Un mouvement qui dérange
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JURA

Un mouvement qui dérange

Le Rassemblement jurassien dérange, et pas seulement à l'extérieur du Jura. A l'intérieur en effet, les remous existent.

Nous ne parlerons pas des radicaux (PLR) et de l'UDC (anc. PAB), cibles privilégiées du mouvement autonomiste parce qu'ils ont eu le tort de n'avoir pas cru au canton du Jura et dont les élus au sein de l'Assemblée constituante ont constamment joué les serre-freins, sinon les torpilleurs (contrairement à ce qu'ils peuvent vous affirmer « la main sur le cœur »). Tous les autres partis (ceux de la « coalition du 23 juin ») sont, à des titres et à des degrés divers, soumis à des tensions internes parfois importantes à propos du Rassemblement jurassien.

Le fond des divergences

Les divergences portent moins sur l'appréciation du rôle historique de ce mouvement que sur l'influence qu'il entend continuer d'exercer. Il y a bien entendu ceux qui attaquent le RJ et ses leaders par pur ressentiment personnel; sur un autre plan cependant les états d'âme dans les partis vont de l'acceptation presque inconditionnelle chez les uns à un refus catégorique chez les autres, de ce que l'on appelle « la tutelle de la ruelle de l'Ecluse » (lieu où se trouve le secrétariat du RJ à Delémont. Réd.).

Pour bien comprendre la situation, il convient de découvrir quels peuvent être aujourd'hui les buts du RJ et quels moyens il a d'ores et déjà mis en œuvre pour les atteindre.

Les buts du RJ

Distinguons trois objectifs essentiels qui touchent autant les affaires intérieures du Jura que la politique extérieure !

Premièrement (par ordre chronologique), il faut

assurer l'acquis du 23 juin 1974, à savoir la création et la consolidation de l'Etat jurassien : tous les obstacles n'ont pas encore été franchis. Les difficultés juridiques, les chausse-trapes politiques, les coups bas de tous ordres n'ont pas comme par miracle été rangés au rayon des accessoires. La vigilance reste nécessaire pour que la mise en place des structures institutionnelles du nouveau canton se passe dans les meilleurs délais et pour que l'indépendance morale, la cohésion et la force de celui-ci soient garanties.

Le RJ a d'autre part pour mission fondamentale de rétablir l'unité du Jura. Là encore (personne n'en doute), la tâche n'est pas aisée. Elle exige une mobilisation continue de toutes les forces jurassiennes non seulement dans la « zone occupée » où les coups décisifs devront être portés, mais aussi dans le nouveau canton dont l'« appui logistique » pourra être à certain moment déterminant.

Le RJ sait aussi que le rayonnement de l'Etat jurassien sur les populations du Jura méridional dépend du visage qu'il présentera et de ses réalisations politiques, économiques et sociales. Un canton moderne et progressiste, et qui plus est ouvert et accueillant, accélérera incontestablement la réunification. De là découle principalement le souci du RJ de favoriser une orientation centre-gauche de la Constitution jurassienne et peut-être du premier gouvernement cantonal.

La droite réagit

Les comportements actuels du PLR comme de l'UDC, leur opposition presque systématique aux ouvertures politiques, ainsi que les velléités réactionnaires de certains notables du PDC expliquent les récentes interventions spectaculaires du RJ.

A droite, les élus et les responsables des partis se plaignent naturellement de l'emprise du mouvement autonomiste et réclament son élimination de la scène politique. On doit bien constater que ces mêmes personnages sont en fait moins dérangés par les chefs historiques du RJ que par

l'orientation voulue par ce mouvement (peut-être sous la pression de la nécessité).

Ceux qui sont constamment opposés à une politique progressiste et d'« indépendance nationale », ceux qui rendent difficile la mise en place de celle-ci, ceux qui ne souhaitent pas tellement la réunification du Jura, doivent-ils s'étonner de voir le RJ demeurer extrêmement vigilant et présent ?

Une gauche inconséquente

La gauche ne semble pas vouloir reconnaître le rôle d'allié objectif que joue à son égard le mouvement autonomiste. On veut ignorer que ce dernier a dû souvent intervenir au sein de la Constituante pour bloquer certains apparentements de la droite chrétienne et radicale.

A gauche, on accorde apparemment plus d'attention à certains échecs enregistrés à la Constituante qu'aux aspects positifs de la Charte fondamentale de la future République et canton du Jura. Si cette attitude était parfaitement justifiée, pour des raisons de tactique, tant que les jeux n'étaient pas faits et tant qu'il fallait faire monter la pression pour imposer certaines options, elle n'est maintenant plus de mise.

On doit bien constater qu'en particulier grâce à ses propositions concernant le Préambule, les articles sur la souveraineté, grâce à l'ouverture faite en faveur des travailleurs immigrés, grâce à ses interventions discrètes mais néanmoins fructueuses en faveur des revendications du Mouvement d'unité populaire, le RJ a incontestablement contribué à donner une orientation plus sociale et plus progressiste à la Constitution jurassienne.

Accusation rapide

Connaissant un peu mieux le dessous des cartes, on comprend alors parfaitement les récriminations de la droite « pure et dure ». On a un peu plus de peine à saisir les motivations de ceux qui, à gauche, accusent d'impérialisme le Rassemblement jurassien et ses principaux responsables.